



COMMUNIQUE DE PRESSE du 6 mars 2014

**Pour le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes,
l'action pour les droits des femmes et l'égalité doit être quotidienne, se déployer dans tous
les territoires, en France et partout dans le monde !**

Le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, demeure une journée importante de mobilisation et de réflexion autour de milliers d'évènements en France et dans le monde.

De moins en moins périphérique et d'affichage, l'égalité femmes-hommes tend à être une priorité structurante de l'action publique. **C'est au quotidien et toute l'année que les droits des femmes et l'égalité sont en action.**

L'activité du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) est une illustration de ce travail au quotidien pour l'égalité. Après avoir rendu en novembre dernier son rapport sur la situation de l'IVG en France, le HCEfh rendra au cours du 1^{er} semestre 2014 un **rapport sur les stéréotypes de sexe** et le levier des financements publics pour les combattre, ainsi qu'un **rapport relatif aux inégalités territoriales**.

Alors que l'égalité des territoires et l'égalité entre les sexes sont promues par le Gouvernement, **il est urgent de redoubler d'efforts pour que l'égalité femmes-hommes progresse partout et notamment en milieu rural et dans les quartiers relevant de la politique de la ville.** Nombreux sont les défis à relever : qu'il s'agisse des modes de garde pour les jeunes enfants, du droit pour une jeune fille d'avoir de l'ambition dans ses études, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, ou encore du droit à connaître ses droits. Les femmes et les hommes devraient être égaux qu'ils habitent en centre-ville d'une métropole, dans un quartier populaire ou dans une petite commune rurale. C'est un combat républicain majeur pour la justice sociale comme pour le développement de nos territoires.

A l'échelon européen et international, le HCEfh est chargé de l'évaluation de la stratégie française « Genre et développement » 2013-2017, et participe à la mobilisation de la France dans les discussions internationales pour préparer l'agenda du développement pour l'après 2015. **Danielle BOUSQUET, Présidente du HCEfh, participera du 9 au 11 mars prochains à l'ONU à New-York à la 58^{ème} session de la « Commission de la condition de la femme ».**

Enfin, et à l'occasion des **70 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes** le 21 avril prochain, le HCEfh a ouvert - avec le Semestre de la Parité - un temps de réflexion et de remobilisation en faveur du partage à égalité du pouvoir. **Les Assises de la Parité**, organisées en avril prochain, en seront le point d'orgue. Un **Guide de la Parité** publié le 6 février dernier est disponible, tout comme l'ensemble de nos actualités et travaux, sur notre site internet : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr.

Retrouvez le bilan 2013 du HCEfh au lien suivant : bit.ly/1cCmvPu.

Contact : Claire Guiraud - Responsable de la communication et des relations presse
06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de recommandations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.